Séance du Conseil de Ville du 14 décembre 2020

18 heures

Halle des Expositions

Ordre du jour no 32 / 2020

- 1. Communications
- 2. Appel
- 3. Questions orales
- 4. Promesses d'admission à l'indigénat communal de :
 - Mme Sarah Almeida Félix Tajes et son époux M. Lucas Tajes Romar
 - M. Kamal Azzaoui
 - M. Thamer Mamoori et ses enfants Tiba et Adam Mamoori
 - M. Stéphane Angel
- Message au Corps électoral relatif à la modification du Plan d'aménagement local destiné au projet de déchèterie aux Prés-Roses
- 6. Crédits pour des investissements à réaliser en 2021 (limite de CHF 20'001.- à CHF 200'000.-)
- 7. Crédit-cadre de CHF 2'100'000.- HT des Services industriels pour la réalisation de centrales photovoltaïques à Delémont
- 8. Crédit-cadre de Fr. 1'910'000.- pour le financement de la première phase du redéploiement du centre d'entretien des travaux publics, soit l'acquisition d'une parcelle de 3'292 m² à la rue de la Communance et la construction à court terme d'une nouvelle serre
- 9. Crédit-cadre 2021-2027 de CHF 1'514'000.- HT des Services industriels pour le déploiement du Smartmetering selon les obligations de la législation fédérale
- 10. Crédit de Fr. 212'000.- pour l'organisation d'un concours de projets pour une nouvelle passerelle reliant le Centre-ville au secteur Gare Sud
- 11. Développement de la motion 5.13/20 "Appliquons des critères d'adjudication de développement durable", PS, M. Maël Bourquard
- 12. Réponse au postulat 4.01/20 "Pour la mise en place d'une politique des aînés. (Delémont, une ville où il fait bon prendre sa retraite.)", PLR, M. Michel Friche
- 13. Réponse au postulat 4.02/20 "Projet pilote de tarification de la mobilité à Delémont", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder
- 14. Réponse à la motion 5.03/20 "Bruits routiers : si on tentait de mettre les bœufs devant la charrue", PS, M. Marc Ribeaud
- 15. Election du Bureau pour l'année 2021
 - présidence
 - 1ère vice-présidence
 - 2^e vice-présidence
 - scrutateur 1
 - scrutateur 2
- 16. Divers

Afin de tenir compte des consignes sanitaires en lien avec le coronavirus, le public est invité à renoncer à assister à la séance du Législatif. Le procès-verbal de la séance sera disponible ultérieurement, selon pratique habituelle.

BUREAU DU CONSEIL DE VILLE La chancelière :

Edith Cuttat Gyger